

L'abécédaire de TAUPONT



Sommaire

- Rôle du maire et du conseil municipal.....3 et 4
- Formalités administratives 5 à 8
- Urbanisme.....9 à 11
- Documents à conserver 12 et 13
- Artisans et commerçants de Taupont 14 à 17
- Plan 18 et 19
- Artisans et commerçants de Taupont20
- Associations taupontaises21 à 25
- Enfance jeunesse26 et 27
- Infos pratiques28 à 31
- Notes.....32 à 34
- Mes urgences35

Directeur de la publication : M. François Blondet
Impression Imprimerie Poisneuf - Josselin - Fotolia®
02 97 22 23 40 - 0115-022833.



RÔLE DU MAIRE et du CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire est à la fois le représentant de l'état, le chef de l'administration communale et le président du conseil municipal.

En qualité de représentant de l'Etat, le Maire est officier de police judiciaire et officier d'état civil. Il a pour missions :

- de publier et de faire exécuter, sur le territoire de la commune, les lois, règlements et décisions qui lui parviennent par l'intermédiaire du préfet et de ses collaborateurs,
- de gérer, en collaboration avec certains services administratifs de l'Etat, les listes électorales, les listes de recensement militaire, l'état civil et le recensement de la population,
- d'assurer la police municipale, la police rurale et l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs, sous le contrôle administratif du Préfet et de son représentant.

En tant que chef d'administration, il a pour missions :

- de préparer le budget et d'organiser les dépenses et les recettes,
- d'exécuter les décisions du Conseil Municipal et en particulier le budget municipal,
- de délivrer les permis de construire (conformément au Plan Local d'Urbanisme),
- de gérer les biens de la commune,
- de signer les contrats,
- de diriger les travaux,
- de nommer les employés communaux (recrutement, suspension, révocation),
- de représenter la commune en justice.

En tant que président du conseil municipal, il organise et dirige les débats, et veille au bon déroulement des réunions.

Le Conseil municipal est un organe délibérant élu au suffrage universel tous les six ans, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

- il dispose d'un véritable pouvoir de décisions et de moyens, dont le principal est le vote du budget par le Maire,
- il est chargé de l'organisation et de la création de services publics communaux, de la gestion du domaine public et de la représentation dans différents organismes paramunicipaux, tels que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui intervient directement dans la vie locale,
- les séances du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour et le compte-rendu sont affichés sur le tableau d'affichage de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune (<http://www.taupont.fr/comptes-rendus-conseil-municipal>). Un registre annuel est tenu à jour à la mairie,
- par leurs décisions, les élus municipaux influencent la vie sociale, économique et culturelle de la commune mais aussi celle du pays (il existe en France 500 000 élus communaux pour 36 000 communes).

Les élus de votre commune :

- **M. François BLONDET** Maire de TAUPONT
- **M. Jean-Charles SENTIER**
1^{er} adjoint, administration générale, travaux, urbanisme
- **Mme Annick PERRIN-DELSAUT**
2^{ème} adjoint, affaires sociales
- **M. Hervé LE GAL**
3^{ème} adjoint, citoyenneté, lien intergénérationnel, commerces
- **Mme Marie-Armelle LERAT**
4^{ème} adjoint, enfance, éducation, ressource humaines
- **M. Philippe MAHIAS**
5^{ème} adjoint, vie associative, sportive, culture, tourisme, patrimoine
- **Mme Marie-France BOULE**Petite-enfance
- **M. Jean-Luc COUDE**Voirie
- **Mme Gwénaëlle CAUHAPÉ**Réfèrent communautaire
- **M. Stéphane VEAUX**Développement touristique
- **Mme Aude BARATIN**Affaires scolaires
- **Mme Nathalie CHARDOLA**Restauration scolaire
- **M. Olivier PERRICHOT**Finances
- **Mme Jessica JUILLOT**Communication
- **M. Aurélien LEVOYER**Réseaux
- **M. Charles MAUDUIT**Conseiller municipal
- **M. Paul CHANTREL**Conseiller municipal
- **Mme Elisabeth RAULT**Conseillère municipale
- **Mme Cécilia BROBAN**Conseillère municipale

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ (CNI)

Validité : • 10 ans pour une personne mineure
• 15 ans pour une personne majeure

Coût : • gratuit pour un renouvellement (sous condition de restitution de l'ancienne carte)
• en cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25€

Où : s'adresser à la mairie

Pièces à fournir :

- l'ancienne carte d'identité,
- une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (si CNI périmée depuis plus de 2 ans), à demander à la commune de naissance,
- 2 photos d'identité identiques (visage compris entre 3,2 et 3,5cm),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- le livret de famille pour un mineur et sa taille.

PASSEPORT

Validité : • 5 ans pour une personne mineure,
• 10 ans pour une personne majeure.

Coût : • 1 timbre fiscal de 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans,
• 1 timbre fiscal de 42 € pour une personne mineure de plus de 15 ans,
• 1 timbre fiscal de 86 € pour une personne majeure.

Où : s'adresser à la mairie de Plœrmel (passeport biométrique), uniquement sur RDV

Pièces à fournir :

- l'ancien passeport,
- une carte d'identité,
- une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander à la commune de naissance),
- 2 photos d'identité identiques en couleur (moins de 6 mois à effectuer de préférence chez un photographe),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- le livret de famille.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès

Informations à indiquer :

- les noms, prénoms, date de naissance, de mariage ou de décès selon l'extrait demandé,
- la filiation,
- présenter une pièce d'identité.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE POUR LES FRANÇAIS NÉS À L'ÉTRANGER ET LES NATURALISÉS

Coût : gratuit

Où : envoyer un courrier à : Ministère des affaires étrangères - Service central de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes cedex 9

Informations à indiquer :

- les noms, prénoms, date de naissance, pays de naissance,
- la filiation.

RECONNAISSANCE D'ENFANT POUR LES COUPLES NON MARIÉS

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile,
- une carte d'identité en cours de validité.

Le livret de famille est délivré par la mairie du lieu de naissance du 1^{er} enfant.

DÉCLARATION DE CONCUBINAGE

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie du domicile

Pièces à fournir :

- une carte d'identité ou un passeport,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ATTENTION, pensez à prévoir deux témoins.

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Où : s'adresser à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures

Pièces à fournir :

- le livret de famille du défunt ou copie intégrale d'acte de naissance,
- le certificat médical de décès.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Coût : gratuit

Où : envoyer un courrier à : Casier Judiciaire National
107, rue Landreau - 44079 Nantes Cedex

Pièces à fournir : formulaire délivré en mairie ou sur www.vos-droits.justice.gouv.fr

LÉGISLATION DE SIGNATURE

La signature à légaliser doit être faite devant un officier d'état civil

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie

Pièces à fournir : une carte d'identité en cours de validité.

INSCRIPTION AU RECENSEMENT MILITAIRE À PARTIR DE 16 ANS

Inscription à la date anniversaire et dans les 3 mois suivants, présence du jeune obligatoire.

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie du domicile

Pièces à fournir :

- une carte d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Coût : gratuit

Où : s'adresser à la mairie du domicile

Pièces à fournir :

- une carte d'identité ou un passeport,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

CARTE GRISE

Coût : • payant en cas de changement de propriétaire
• gratuit en cas de changement d'adresse*

Où : à la préfecture de Vannes au service cartes grises

Pièces à fournir : un formulaire à retirer en mairie indiquant toutes les pièces à joindre.

**Si nouveau modèle d'immatriculation type AB-123-CD dans la limite de 3 changements.*

NOTA BENE

En cas de perte ou de vol, remplir une déclaration de perte ou de vol en :

- mairie : perte et vol CNI et passeport, perte du permis,
 - gendarmerie : vol du permis,
- ou téléchargeable sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>.

En cas de divorce, joindre à votre demande l'original du jugement de divorce.

Pièces servant de justificatifs de domicile : facture de gaz, d'électricité, d'eau (sauf pour la carte grise), de téléphone fixe (pas de portable), attestation d'assurance pour le logement (sauf pour CNI) attestation de propriété, quittance de loyer, avis d'imposition de moins de trois mois.

Pour une personne majeure (enfants ou tierce), présenter obligatoirement un justificatif à son nom (bulletin de salaire, portable, courrier Pôle emploi, carte électorale), joindre en plus la carte d'identité de l'hébergeant et une attestation d'hébergement (document à retirer en mairie).

En cas d'absence de passeport ou de carte d'identité : présenter un document avec photo (permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte d'invalidité).

Pour une personne née à l'étranger, fournir un certificat de naturalisation délivré par le tribunal d'instance compétent et un acte de naissance.

ATTENTION ! Tous documents présentés doivent être des originaux, les photocopies seront refusées.

URBANISME

TRAVAUX ENVISAGÉS

Dossier à constituer

Nouvelle construction à usage d'habitation ou non (y compris celles sans fondations)	Permis de construire
Travaux sur construction existante : - changer la destination - créer des niveaux supplémentaires	Permis de construire
Travaux sur construction existante : - qui ne changent pas la destination de la construction - qui ne créent pas de nouvelle surface \geq à 40 m ²	Déclaration préalable
Ravalement de façade Modification de toiture	Déclaration préalable
Abri de jardin d'une surface \leq à 20 m ² (sur un terrain déjà construit)	Déclaration préalable
Piscine non couverte d'une surface \geq à 10 m ²	Déclaration préalable + dossier sanitaire
Clôture	Déclaration préalable + demande d'alignement
Châssis et serre jusqu'à 2000 m ² (hauteur comprise entre 1,50 m et 4 m)	Déclaration préalable
Ouvrages divers : - surface au sol $<$ à 2 m et une hauteur $<$ à 1,50 m - mur d'une hauteur $<$ à 2 m (non assimilable à une clôture) - terrasses de moins de 0,60 m de haut - installations temporaires de chantier - statues, monuments et œuvres d'art de moins de 12 m de haut et de 40 m ³	Aucune autorisation nécessaire



CERTIFICAT D'URBANISME

- Un plan de situation du terrain,
- Une note descriptive succincte,
- Un plan du terrain (si construction existante).

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Un plan de situation du terrain,
- Un plan de masse des constructions (à édifier ou à modifier),
- Un plan en coupe du terrain et de la construction,
- Les plans des façades et des toitures (si votre projet les modifie),
- Une représentation de l'aspect extérieur de la construction,
- Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement,
- Une photographie permettant de situer le terrain :
 - dans son environnement proche,
 - dans le paysage lointain.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU ANNEXES

- Un plan de situation du terrain,
- Un plan de masse des constructions (à édifier ou à modifier),
- Un plan en coupe du terrain et de la construction,
- Une notice décrivant le terrain et précisant le projet,
- Un plan des façades et des toitures,
- Une photographie permettant de situer le terrain :
 - dans son environnement proche,
 - dans le paysage lointain.

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLIR

- Un plan de situation du terrain,
- Un plan de masse des constructions (à démolir ou si il y a lieu à conserver),
- Une photographie du ou des bâtiments à démolir.

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER

- Un plan de situation du terrain,
- Une notice décrivant le terrain et précisant le projet d'aménagement prévu,
- Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords,
- Un plan de composition d'ensemble du projet côté, dans les 3 dimensions.

GLOSSAIRE

Plan de situation : plan cadastral du terrain qui permet de situer le terrain ou le bâtiment sur la commune (échelle 1/5000^{ème} et/ou 1/25000^{ème}). Indiquer en couleur la parcelle concernée.

Plan de masse : indique l'implantation du bâtiment sur la parcelle (échelle 1/2000^{ème} et/ou 1/5000^{ème}).

Notice du projet : implantation, organisation des constructions nouvelles par rapport aux constructions voisines, nature et couleur de matériaux utilisés, clôtures, végétations, aménagement du terrain.

Document graphique : photomontage, perspective, axonométrie.

Photographies : à prendre depuis l'espace public afin de se rendre compte des constructions voisines et de l'environnement proche. Les photos doivent être des originales en couleur.

Plan cadastral : téléchargeable sur le site www.cadastre.gouv.fr

DOCUMENTS à CONSERVER

« À TITRE INDICATIF »

LOGEMENT

	Durée
Facture d'électricité et de gaz	5 ans
Facture d'eau	5 ans
Facture de téléphone (fixe et portable) + internet	1 an
Factures liées aux travaux : - Petits travaux - Gros œuvre	2 ans 10 ans
Attestation d'entretien annuel de chaudière	Durée d'occupation du logement + 2 ans
Titres de propriété	A vie
Contrat de location, état des lieux, quittance de loyer	Durée de la location + 3 ans
Certificat de ramonage	Durée d'occupation du logement + 1 an

EVÈNEMENTS FAMILIAUX

Actes d'état civil (copie intégrale et extrait)	A vie
Avis de reversement d'allocations familiales	3 ans
Jugement de divorce, d'adoption	A vie
Contrat de mariage	A vie
Livret de famille	A vie
Reconnaissance d'enfant	A vie

TAXES ET IMPÔTS

Impôt sur le revenu	3 ans
Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an

BANQUE

Chèques bancaires à encaisser	1 an et 8 jours
Contrats de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs	Jusqu'à de la dernière échéance + 2 ans
Relevés de compte, talons de chèques	5 ans

VIE PROFESSIONNELLE

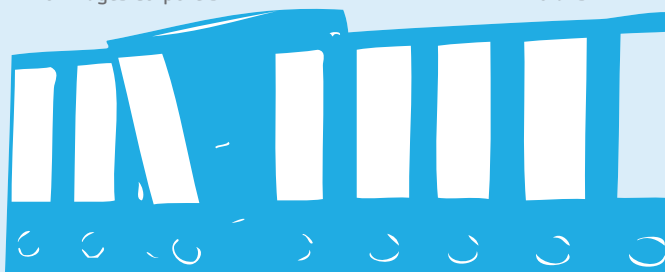
Bulletins de salaire, contrats de travail, certificats de travail, indemnités journalières	Jusqu'à la liquidation de la retraite
Attestations Assedic ou Pôle Emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage
Echéances allocation chômage	3 ans
Titres de paiement de la pension de retraite	A vie

SANTÉ

Remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans
Ordonnances	1 an minimum
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	A vie
Certificats, examens médicaux, radiographies	A vie

ASSURANCE

Quittances, avis d'échéance, courrier de résiliation, preuves de règlement	Date du document + 2 ans
Contrat d'assurance	Durée du contrat + 2 ans
Assurance-vie	10 ans
Dommages corporels	10 ans



ARTISANS et COMMERÇANTS de TAUPONT



ARTISANS et HABITAT

ARCHITECTE D'INTERIEUR

Mme GENESTET Kathia - 14, rue fleurie - Quelneuc
Tél : 02.56.21.02.40 - Port : 06.89.75.65.92
kathia.genestet@cegetel.net

ATOUSERVICES

Petits travaux de rénovation et d'aménagement pour la maison et le jardin
M. PALKA Alain - 5, Les Fontenelles
Tél : 02.97.93.57.24 - Port : 06.84.45.84.68

ELECTRICITE MGE

M. GOUBIN Yann - 16, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.72.01.93 - Port : 06.80.20.82.42/06.88.87.18.91
Fax : 02.97.72.01.93

MACONNERIE GENERALE

M. RIPAUD Benjamin - 14, Route de la Ville Goyat
Tél : 02.90.40.70.74

MENUISERIE CLOISONS SECHES

M. TREGARO Norbert - 32, Linsard
Tél : 02.97.93.56.49

MENUISERIE BOIS et PVC

M. JAGA Mickaël - 5, Rue de la Ville Buo
Tél : 06.80.56.42.93 - mickaël.jaga@orange.fr

PAYSAGISTE

M. DELOURME Arnaud - 10, Hameau des Chênes
Port : 07.87.18.84.50

PEINTURE

M. DERVAL Franck - 13, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.93.67.14 - Port. 06.16.87.70.65

PEINTURE DECORATION

M. BOULE Jérôme - 8, rue de la Chesnaie - La Touche
Tél : 02.97.93.54.37 - Port : 06.20.86.01.69

PEPINIERES DU HAUT BOIS / HORTENSIAS

M. GARIN Ronan - 18, rue des Hortensias - Le Haut Bois
Tél/Fax : 02.97.93.55.12

PLATRIER - BÂTIMENT THIERRY SERVICES

M. ROUVRAY Thierry - 4, rue des Acacias
Port : 06.78.18.97.39

TRAVAUX AGRICOLES - TERRASSEMENTS

SARL LEVOYER - 14, rue de la Forge - Bodiel
Tél : 02.97.93.52.57 - Fax : 02.97.93.57.28

SERVICES

CONSULTANT QUALITE

M. MORETTI Pascal - 11, Hautes Rives
Tél : 02.97.74.17.91 - Fax : 02.97.74.32.54

DEPANNAGE MECANIQUE AGRICOLE

M. LE GAL David - 30, rue de la Ville Buo
Port : 06.98.93.15.04

INFORMATIQUE BREIZH CONNECT

Dépannage à domicile - vente
M. GOURVELLEC Barthélémy - 11, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Tél : 09.72.12.41.15 - Port : 06.80.44.57.68
contact@breizhconnect.com

MISR INFORMATIQUE

Services et conseils pour professionnel
M. Yann JOSSET - 11 allée du Ménéil - Ker mené
Port : 06.03.29.79.51 - misrinfo@sfr.fr

PHOTOGRAPHE

Mme GOUBIN Amélie - 16, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Port : 06.79.60.95.23

RESTAURATION et ALIMENTATION

APICULTEUR

M. ABRAZARD Christophe - 27, rue du Hélo
Tél : 02.97.93.50.97 - 09.65.14.23.71

BAR « L'HORIZON » / POINT POSTE

Mme BOUCHE Maryvonne - 24, avenue du Porhoët
Tél : 02.97.93.54.15

BAR / TABAC « L'ÉTRANGÈRE »

Mme CHAUSSEE Marie-Noëlle - 45, avenue du Porhoët
Tél : 02.97.93.54.81

BOULANGERIE PATISSERIE

M. et Mme CORNEE Claude et Brigitte - 15, avenue du Porhoët
Tél : 02.97.93.53.90

CREPERIE DU LAC

Mme BOUTBIEN Patricia - 21, les Belles Rives
Tél : 02.97.74.16.60

POISSONNERIE Marchés

Mercredi de 8h30 à 13h30 à Taupont.
M. BLANCHE Jean-Luc - 24, rue des Blés d'Or - La Ville Juhel
Tél : 02.97.93.56.23

RESTAURANT / BAR LE PÈRE GOLVEN

M. GUILLEMAUD Charly - 21, avenue du Porhoët
Tél : 02.97.93.52.82 - descat_marjorie@orange.fr

MEDICAL et PARAMEDICAL

AMBULANCE-TAXI / SALON FUNERAIRE

M. PICHONNET Laurent - 47, avenue du Porhoët/1, rue Sainte Anne
Tél : 02.97.93.51.51 - Fax : 02.97.93.56.73

INFIRMIERS

Mme AUDRAIN Evelyne, Mme BERNICOT Claudie,
Mme LE BRETON Corinne, Mme MERCIER Marina,
Mme SERAZIN Laëtitia, M. PITOIS Bruno
6, rue des Hêtres
Tél : 02.97.93.56.15

KINESITHERAPEUTES

M. GUIMARD David - M. MALHERBE Erwan - 2, rue du Midi
Tél : 02.97.93.56.72

MEDECIN

M. FORLOT Dominique - 8, rue des Hêtres
Tél : 02.97.93.54.61 - Fax : 02.97.93.50.49

ORTHOPHONISTE

Mme SARROT Anne - 1, rue du Centre - La Ville Corbin
Tél : 02.97.72.12.89

PHARMACIE

Mme LEGAVRE Annick - 39, avenue du Porhoët
Tél : 02.97.93.54.86 - Fax : 02.97.93.55.84

THANATOPRACTEUR

Mme GAILLARD Betty - 28 rue des blés d'or - La Ville Juhel
Port : 06.16.78.87.65

CENTRE HOSPITALIER ALPHONSE GUERIN

Rue du roi Arthur - PLOËRMEL
Tél : 02.97.73.26.26



HERBERGEMENTS et LOCATIONS DE VACANCES

CAMPING DE LA VALLEE DU NINIAN

M. et Mme VEAUX Stéphane & Murielle - Ville Bonne
Tél : 02.97.93.53.01 - infos@camping-ninian.fr

CAMPING DU LAC

M. et Mme GUILLEMIN Bertrand & Claudine - 5, les Belles Rives
Tél : 02.97.74.01.22 - Port : 06.88.74.62.21

CHAMBRES D'HÔTES « LE VIEUX BOURG »

M. TREGAROT Eric - 7, rue aux moines - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.73.89.35

CHAMBRES et TABLES D'HÔTES « MANOIR DESNACHEZ »

M. LOYER Bruno et M. RÉAUTÉ Christophe
7, rue du Domaine - La Ville Desnachez
Tél : 02.97.74.65.03 - Port : 06.33.78.14.96
manoirdesnachez@hotmail.fr

GITES DE LAMBILLY

M. et Mme LAMBILLY Christian & Marie - Château de Lambilly
Tél : 02.97.93.52.89 - Port : 06.12.46.48.09

GITES LOUESSARD

M. LOUESSARD Alain - 3, rue des Prés Verts - Lézillac
Tél : 02.56.61.14.11 - Port : 06.77.03.08.41

PRÊT À PORTER et COIFFURE

PRÊT A PORTER Foires et Marchés

M. TAURON Eric - 28, La Châtaigneraie
Tél : 02.97.93.62.47

PRÊT A PORTER Foires et Marchés

M. TAURON Philippe - 25, rue Sainte Anne
Tél : 02.97.93.52.53

SALON DE COIFFURE « AMBIANCE COIFFURE »

Mme TAURON Lucie - 4, rue de la Paix
Tél : 02.97.93.51.06

ASSOCIATIONS TAUPONTAISES

CULTURE - LOISIRS

A.J.T. ASSOCIATION DE LA JEUNESSE TAUPONTAISE

M. Sylvain JUMEL - 15, rue de Bas Le Loguel - Port : 06.60.31.49.05

ASSOCIATION HUMANITAIRE AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFGHANISTAN

M. Sorhab ROSTAM - 17, La Ville Goyat
Tél : 02.97.74.32.26 - sohrab.rostam56@gmail.com

BRICOMANIE

Mme Chantal RENAUD - 14, rue des Blés d'Or - La Ville Juhel
Tél : 02.97.93.50.35

COMITE DES FETES

M. Jacky VALOIS
Tél : 02.97.93.55.49 - comitedesfetestaupont@sfr.fr

DENTELLES & FILS DU LAC

Mme Monique LEVIEUX - 15, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.72.17.02

ENFANTS D'ETHIOPIE

M. Christophe BOSTVIRONNOIS - 8, Les Belles Rives
bostvironnois_christophe@elanco.com

FAMILLES RURALES (centre aéré et les petits pas)

Mme Chantale BUSSON - 21, rue du Ménil - Ker Mené
Tél : 02.97.93.54.55
Mme Laurence HAMERY - 13 rue Couepel - La Touche
Tél : 02.97.73.34.83 - olivier.blanchard24@sfr.fr

G.A.C.T. (Groupement d'Associations Communales de Taupont)

M. Bernard GAUTIER - 14, rue des Hêtres
Tél : 02.97.93.55.33 - bgautier@mdlz.com

LES AMIS DU LIVRE (bibliothèque)

M. Grégory WEST - 24, rue de la Ville Buo
Bibliothèque : 02.97.93.58.75
bibliothequetaupont@yahoo.fr

LES AMIS DE TELLIN (échanges avec la Belgique)

Mme Isabelle LEGENDRE - 11, rue des prés Chantants - Lézillac
Port : 06.30.32.35.04

LES BEURBIS GALLESSES (musique traditionnelle bretonne)

Mme Marie-Pierre POUDELET - 2, rue Hoguet - La Touche
Tél : 02.97.93.68.85 - patrick.poudelet@sfr.fr

LES BONSÂIS DE LANVAUX

M. Yves LURNÉ - 6, rue Couépel - La Touche
Tél : 02.97.74.20.62

LES BOUQUETS D'OR (art floral)

Mme Nadine GANDIN - 5, rue du Midi
Tél : 02.97.93.55.24

LES CROQUIGNOLS (troupe de théâtre)

M. Bernard GAUTIER - 14, rue des hêtres
Tél : 02.97.93.55.33

LES GUERZILLONS (club des Anciens)

M. André GRAFF - 12, rue de la Cassiopée
Tél : 02.97.93.58.91 - andre.graff901@orange.fr

U.N.C. (Union Nationale des Combattants)

M. Eric DELSAUT
Tél : 06.31.29.43.43 - eric.delsaut@orange.fr

SPORTS & LOISIRS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

M. Sébastien BOUILLY - 2, rue de la Croix de l'If - La Ville Buo
Port : 06.60.68.25.73 - bouilly.josset@orange.fr

L'AURORE

M. William ROBERT et M. Benoit RICHARD
Secrétaire : M. Hubert TANCRAZ - 6, rue des Houles - Bodiel
Tél. 09.64.30.30.82 - auroretaupont@yahoo.fr
auroretaupont.over-blog.com

BREIZH MOTO RACING

M. Christophe DANET - 8, la Ville Buo
Port : 06.64.17.54.36

CLUB NAUTIQUE

M. Charly MAUDUIT - 27, La Châtaigneraie
Tél : 02.97.74.29.37 - clubnautiqueploermel@wanadoo.fr

ENTENTE PALETISTE (jeux de palets sur planche)

M. Joachim TANGUY - 15, hameau des Chênes
Tél : 02.97.93.58.90 - noella.tanguy@wanadoo.fr

JUJITSU

M. Richard NOISE - 5, rue aux Moines - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.72.01.10 - noise.richard@orange.fr

LA MAZURKA (danses)

Mme Catherine LE GAL - 24, rue de la Paix
Tél : 02.97.93.54.45 - herve.legal56800@orange.fr

LES MILLE PATTES

M. Jean-Marc BINARD
Vice-Présidente : Sylvie DELAUNAY - 26, Lot. de La Ville Goyat
Tél. 02.97.74.21.92

MINI BASE AQUATIQUE - TOBOGGANS AQUATIQUES

Mme BOUTBIEN Patricia - 21, les Belles Rives
Tél : 02.97.74.16.60

RANDO-PLO

M. Marc TIETTO - 15, rue du Carouge - Créménan
Tél. 02.97.93.54.67 - randoplo@gmail.com



TAUPONT CYCLISME

M. Vincent PELTIER - 8, rue des anciens AFN - PLOËRMEL
Tél : 02.97.73.33.10 - taupont.cyclisme@free.fr
Site : www.taupont-cyclisme.com

TAUPONT VOLLEY-BALL

M. Marc HOUZÉ - 3, hameau de Glaharon - GUILLIERS
Port : 06.50.14.17.81 - taupontvolley@gmail.com
Site : taupontvolley.over-blog.com

VELO TAUPONT

M. Michel GUILLEMAUD - 6, chemin des Espinas - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.74.01.43 - Port : 06.21.73.74.79
guillemaud.dupain@wanadoo.fr - Facebook : « Vélo Taupont »

1000 PATTES TAUPONTAISES (marche loisir)

M. Francis VAQUER - 24, rue du Tertre - Bodiel
Port : 06.68.74.61.04 - vaquerfrancis@gmail.com

PATRIMOINE

AMIS DE L'ORATOIRE DE HENLEE ET DE LA VILLE BUO

M. Philippe TEXIER - 2, rue de la Guèpière - Henlée
Tél : 02.97.93.59.87 - pinceau56@orange.fr

A.S.P.N.E. C.T. (Association de Sauvegarde du Patrimoine Naturel Et Culturel Taupontais)

M. Louis OLLIVIER - 2, rue La cour - Quelneuc
Port : 06.59.21.04.60

LA CHAPELLE DE CREMENAN « ST ETIENNE »

Mme Adèle RUFFAUX - 5, rue du Bignon - Créménan
Tél : 02.97.93.51.17

LA CHAPELLE DE LEZILLAC « STE ANNE »

Mme Nathalie GRU - 1, rue des Prés Chantants - Lézillac
Tél : 02.97.74.21.34 - nathalie.bougue123@orange.fr

LA CHAPELLE DE QUELNEUC « ST MATHURIN »

M. Thierry PERRICHOT - 21, rue Fleurie - Quelneuc
Tél : 02.97.93.57.02

LES AMIS DU VIEUX BOURG

Mme Sylvie DUPAIN - 6, chemin des Espinas - Le Vieux Bourg
Tél : 02.97.74.01.43 - Port : 06.11.28.03.02
guillemaud.dupain@wanadoo.fr - Facebook : « Les Amis du Vieux Bourg »

SCOLAIRE

A.E.C.T. (Amicale de l'École Communale de Taupont)

Mme Anita JANVIER
Port : 06.88.96.29.90 - aectaupont@gmail.com

A.E.P. ECOLE NOTRE DAME (Association d'Enseignement Populaire)

M. Frédéric HUET - 11, rue du Hélo
Tél : 02.97.93.58.95 - huet.frederic11@aliceadsl.fr

A.P.E.L. ECOLE NOTRE DAME (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre)

M. Sylvain VALOIS - 44, rue du Perron - Bodiel
Tél : 02.97.93.58.96 - sylvain.valois0051@orange.fr

O.G.E.C. ECOLE NOTRE DAME

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

M. Jean-Philippe RAULO
12, rue des Peupliers - ST MALO DES TROIS FONTAINES
Tél : 02.97.75.55.10 - jeanphilippe.raulo@orange.fr



ENFANCE JEUNESSE

ECOLE COMMUNALE RENE GUY CADOU

Directrice : Mme Claire MARQUENIE - 7, chemin du bois
Tél : 02.97.93.54.11 - ecoletaupont.free.fr

ECOLE PRIVEE NOTRE DAME

Directrice : Mme Anne-Marie ADAM - 7, rue du midi
Tél : 02.97.93.50.92 - ecolenotredamedetaupont eklablog.com

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les enfants scolarisés au primaire à TAUPONT, la commune est en charge de l'organisation du transport scolaire (renseignements en mairie).

Pour les enfants scolarisés au collège ou au lycée, contacter (selon votre secteur) :

- Josselin Communauté 02.97.22.24.90 ou
- la Communauté des Communes du Porhoët au 02.97.93.93.69.

GARDERIE

La garderie est assurée par des agents communaux dans une salle annexe à la maire (après les NAP).

Les horaires de garderie sont :

- le matin de 7h30 à 9h
- le soir de 17h à 19h
- le mercredi de 12h à 12h30

CANTINE

La restauration scolaire se situe au foyer rural, les repas sont quotidiennement préparés par un cuisinier. Elle se déroule en 2 services, le 1^{er} service à 12h30 pour les maternelles et les CP, le 2^{ème} service à 13h15 pour les CE et les CM. Les inscriptions se font auprès de la mairie.

LES PETITS PAS

Relais parents/assistantes maternelles

Tous les lundis et jeudis hors vacances scolaires, activités consacrées aux enfants de 0 à 3 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme BUSSON Chantal : 02.97.93.54.55,
- Mme HAMERY Laurence : 02.97.73.34.83.

CENTRE AÉRÉ

Ouvert au mois de juillet

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme BUSSON Chantal : 02.97.93.54.55,
- Mme HAMERY Laurence : 02.97.73.34.83.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 3/14 ANS

Maison de l'enfance

rue Pierre de Coubertin - PLOËRMEL

Tél : 02.97.93.68.13

Ouvert tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires de 7h30 à 19h.



INFOS PRATIQUES

SERVICE DE PROXIMITÉ

MAIRIE

1, rue de la mairie

Tél : 02.97.93.54.17 - Fax : 02.97.93.55.51

Mail : mairie@taupont.com - Site internet : www.taupont.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12 h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi). Le samedi : de 9h à 12h.

CYBERBASE

Ouverte tous les lundis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h (salle annexe à la mairie).

Cours d'initiation à l'outil informatique et travail en autonomie.

Abonnement auprès de la Communauté de Communes de Ploërmel
Tél. 02.97.73.20.73.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 14h30 à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h - Tél : 02.97.93.58.75.
Salle annexe à la mairie.

FESTIVITÉS

La salle des fêtes et le foyer rural accueillent les spectacles, les réunions et les fêtes organisées.

La location de ces salles est réservée aux habitants et aux associations de TAUPONT.

Capacité : - 205 personnes assises (foyer rural),
- 260 personnes assises (salle de fêtes).

Pour toute réservation de salles, contacter la mairie.

Pour toute réservation de tables ou de chaises contacter le GACT (M. CAREL au 06.12.94.60.23).

CULTE RELIGIEUX

Père Georges LE MAY

Presbytère - 35, avenue du Porhoët

Tél : 02.97.93.54.32

Messes à l'église paroissiale tous les dimanches à 11h.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

FOOTBALL : stade Armel Thétiot : terrain de football avec tribunes, vestiaires et deux terrains d'entraînements.

TENNIS : cours de tennis : un cours à côté du stade de foot, deux cours situés près de l'étang.

BASKET : un terrain à côté du stade de foot.

MULTISPORTS : salle des sports : salle de danse, salle de dojo, salle de handball, salle de basket, salle de badminton...

Le planning de la salle des sports est géré par l'Office des sports, Centre régional des Arts Martiaux - Ploërmel - Tél : 02.97.74.05.10.

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte de tri sélectif :

- Le lundi pour les bacs jaunes,
- Le mercredi pour les ordures ménagères.

Collecte de verre, bacs prévus à cet effet :

- Près du stade,
- Dans la rue de Treffendel (Ville Juhel),
- Lieux dits La Taude et La Chataigneraie,
- Au camping du lac.

Déchetterie de Ploërmel :

L'accès est gratuit pour les particuliers de PLOËRMEL COMMUNAUTÉ, le badge d'accès est à retirer dans votre mairie.

La déchetterie se situe à Ploërmel (Zone industrielle du Bois Vert, Route de Rennes) et peut recevoir les déchets verts, les ferrailles, les huiles usagées et autres déchets...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h15 et de 14h à 17h45 (fermé le lundi matin).

CONSTRUIRE à TAUPONT

SAUR FRANCE (EAU)

2, place René Cassin – AURAY

Tél : 02.56.56.20.00 – www.saurclient.fr

Gestionnaire de réseau de distribution de téléphone à Taupont FRANCE TELECOM

Tél : 1014 – Agences à Pontivy, Vannes ou Redon.

Gestionnaire de réseau de distribution d'électricité à Taupont ERDF

Part : 09.69.32.18.79 / Pro : 09.69.32.18.80

erdf-are-bretagne@erdfdistribution.fr

ERDF BRETAGNE – BP 90937 – 35009 RENNES Cedex 1

Il existe différents fournisseurs d'électricité et de téléphone, chacun est libre de choisir.



AUTRES SERVICES

CENTRE DES IMPÔTS / TRÉSORERIE GÉNÉRALE

23 rue du 8 mai 1945 – BP 90130 – PLOËRMEL cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Tél centre des impôts : 02.97.74.01.44

Tél trésorerie : 02.97.73.58.80

CPAM

Boulevard des Carmes – PLOËRMEL – Tél : 36 46

CAF

51 av. Georges Pompidou – PLOËRMEL – Tél : 0810 25 56 10

Ouvert les lundis et mercredis de 9h à 12h

POLEMPLOI

7, rue du val – PLOËRMEL – Tél : 3995

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

9, rue du Val – PLOËRMEL – Tél : 02.97.72.11.11

SE DÉPLACER et DÉCOUVRIR

LIGNE TIM (BUS)

Tél : 0810 10 10 56

www.morbihan.fr

COVOITURAGE

Service gratuit

Conseil général du Morbihan

Tél : 02.97.54.80.00

www.covoiturage.morbihan.fr

OFFICE DE TOURISME

5 rue du val – PLOËRMEL

Tél : 02.97.74.02.70 – www.tourisme-ploermel.com

Vente de billets SNCF à compter du 1^{er} juin 2015.



NOTES



MES URGENCES

ERDF DÉPANNAGE SÉCURITÉ 09 72 67 50 56

CENTRE HOSPITALIER ALPHONSE GUÉRIN 02 97 73 26 26

PHARMACIE DE GARDE 3237

CENTRE ANTIPOISON 02 99 59 22 22

NUMÉRO D'URGENCE DÉDIÉ AUX PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES 114

ENFANT MALTRAITÉ 119

SANS ABRI 115

CARTES BLEUES (PERTE OU VOL) 0 892 705 705

CHÉQUIERS (PERTE OU VOL) 0 892 683 208

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

N° Urgence
Europe



• **M. Jean-Charles SENTIER** •
1^{er} adjoint, administration générale,
travaux, urbanisme

• **M. François BLONDET** •
Maire



• **Mme Annick PERRIN-DELSAUT** •
2^{ème} adjoint, affaires sociales



• **M. Hervé LE GAL** •
3^{ème} adjoint, citoyenneté, lien intergénérationnel, commerces



• **Mme Marie-Armelle LERAT** •
4^{ème} adjoint, enfance, éducation, ressource humaines



• **M. Philippe MAHIAS** •
5^{ème} adjoint, vie associative, sportive, culture, tourisme, patrimoine

MAIRIE
Rue de la Mairie
Tél. 02 97 93 54 17
Fax 02 97 93 55 51
mairie@taupont.com
www.taupont.fr